



Separation de corps et droit de séparation

Par **panchot**, le **23/02/2010** à **16:38**

Bonjour, ma mère vient de se séparer de mon père qui vit en Espagne. Je précise qu'ils sont tous les deux de nationalité française et sont partis en Espagne où ils y résident depuis leur retraite. Ma mère vit actuellement chez moi depuis quelques mois. Ma mère voudrait faire une séparation de corps. Quelle démarche doit-elle faire et quels sont ses droits ? En quoi consiste la séparation de corps ? Merci.